

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit avril, le Conseil Municipal réuni à la Mairie, après convocation légale en date du 11/04/2017 sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DESHAYES, Maire de BELLOU LE TRICHARD.

Etaient présents : DESHAYES J-P, KERVEILLANT M, FLAHAULT M-J, TAFFORY L, PIGEON J-L, ROUX S, MAUGER A.

Etaient excusés : FRADIN M, COLAS A, DEBRAY C, LEMARIÉ S

Un scrutin a eu lieu MAUGER A, a été élu secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes.

Le compte rendu de la réunion du 28 mars 2017 est approuvé.

1 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – CCAS – 201718

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le compte administratif 2016 du CCAS récapitulé de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
RÉALISATION 2016	Fonctionnement	2 117,46 €	1 250,00 €
REPORT N-1	Fonctionnement		867,46 €
RESULTAT	Total cumulé	2 117,46 €	2 117,46 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil le temps de la délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des présents:

- APPROUVE le compte administratif 2016.

2 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 - CCAS - 201719

Les membres du Conseil municipal déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur Marc LE MOIGNE Receveur Municipal, pour l'exercice 2016 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

3 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE - 201720

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le compte administratif 2016 de la commune récapitulé de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
RÉALISATION 2016	Fonctionnement	129 213,78 €	182 437,48 €
	Investissement	34 360,34 €	66 394,47 €
REPORT N-1	Fonctionnement		41 291,00 €
	Investissement	40 556,00 €	
RESTES A REALISER	Fonctionnement		
	Investissement	33 801,00 €	14 831,00 €

RESULTAT CUMULÉ	Fonctionnement	129 213,78 €	223 728,48 €
	Investissement	108 717,34 €	81 225,47 €
	TOTAL CUMULÉ	237 931,12 €	304 953,95 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil le temps de la délibération.
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des présents:

- APPROUVE le compte administratif 2016.

4 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 - COMMUNE - 201721

Les membres du Conseil municipal déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur Marc LE MOIGNE Receveur Municipal, pour l'exercice 2016 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

5 – AFFECTATION DU RESULTAT - 201722

Le Conseil Municipal, après avoir vu le compte administratif 2016 approuvé ce jour, statuant sur l'affectation au budget 2017 du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 94 515,06 € :

- DECIDE d'affecter à la section d'investissement
 - Au compte 1068 : 27 493,55€
- DECIDE d'affecter l'excédent reporté à la section de fonctionnement
 - Au compte 002 : 67 021,51€

6 – VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017 – 201723

Monsieur le Maire présente l'état n°1259 valant notification des taux d'impositions des taxes directes locales pour l'année 2017, fourni par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas modifier les taux des taxes communales à savoir :

	Base d'imposition prévisionnelles 2017	Taux	Produit
Taxe d'habitation	205 100	14.18	29 083
Taxe foncière bâtie	131 400	11.72	15 400
Taxe foncière non-bâtie	45 200	30.41	13 745
Produit fiscal attendu 2017			58 228

7- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE - 201724

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Considérant les projets d'investissements et les dépenses de fonctionnements nécessaires, présentés par Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE le budget primitif 2017, équilibré en dépenses et en recettes, tel que d'écrit ci-dessous

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET	231 219	164 198

REPORTS	RESTE A RÉALISER de l'exercice précédent		
	002 Résultat de fonctionnement reporté		67 021

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	231 219	231 219
--	---------------------------------------	---------	---------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	92 158	119 650

REPORTS	RESTE A RÉALISER de l'exercice précédent	33 801	14 831
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 522	

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	134 481	134 481
--	--------------------------------------	---------	---------

	TOTAL DU BUDGET	365 700	365 700
--	------------------------	----------------	----------------